

Pour aller plus loin

F. Durand-Tornare, O. Julienne, Y. Krattinger, A. Lœchel, B. Retailleau, P. Subra, F. Thomas



André Jean-Marc Loechel,
président de la Fondation des territoires de demain
► www.territoires-de-demain.org

“2008 aura été pour de nombreuses collectivités européennes un moment décisif de la matérialisation de leurs e-stratégies. Au-delà des services proposés, est venue l’heure de l’économie du savoir.”

Plusieurs démarches illustrent très clairement, et surtout de manière très concrète, la genèse à l’échelle des villes et des territoires d’une société basée sur la connaissance, où se voient placés au tout premier plan de l’action locale les rapports entre trois catégories d’acteurs et d’espaces : ceux chargés de la transmission des savoirs ; ceux de la recherche et de l’innovation, et en cela réside avant tout la grande nouveauté ; les habitants et utilisateurs des produits et des services émanant tout à la fois des secteurs privés et publics.

Les “laboratoires vivants”, vrais laboratoires d’usages, incarnent parfaitement la triple synergie évoquée : c’est le cas du “Citilab” de Cornellà en Catalogne (cf. p. 250) où se trouvent expérimentés les usages et services de demain au travers d’une réflexion prospective, seule vraie productrice de liens sociaux et de collaborations territoriales. C’est le cas aussi du “Living Lab” de la province de Soria en Castille et León (cf. p. 248) où a été entamée une démarche concrète de zones rurales en difficulté qui entendent

se transformer – à Berlanga de Duero notamment – en vitrines d’innovation technologique et sociétale. Soixante-dix espaces se sont de la sorte constitués sous l’égide notamment de la Commission européenne, avec pour objet de dynamiser le tissu économique des territoires et de mettre les technologies de l’information et de la connaissance à la disposition de tous les secteurs d’activité. Ceci aussi bien dans les divers domaines de l’agriculture et de la pêche (à Cudillero dans les Asturies), que dans le domaine de l’e-santé (Grenade) par exemple. Frascati, au nord-ouest de Rome, entend ainsi servir de plate-forme de validation de scénarios et d’expériences innovantes dans de nombreux domaines tels que “l’intelligence ambiante”. En Allemagne, Sankt Augustin veut valider pour les marchés économiques les nouvelles formes de coopération technologique dans des environnements virtuels, Munich a créé un espace dédié aux travailleurs du savoir, Brême se consacre aux services de communication mobile... Au travers de nombreux partenariats internationaux, le

Laboratoire Euterto (European Territories of Tomorrow Laboratory), créé au bord du Rhin et consacré notamment aux usages du haut et du très haut débit, symbolise la volonté des régions européennes d’être non seulement pleinement des territoires de la connaissance et de vrais clusters de l’économie du savoir, mais aussi des lieux de référence pour mobiliser savoirs et compétences au service de leur compétitivité. Il forme avec les Centres européens de nouvelles technologies (Cent) qui sont en phase de création dans plusieurs régions d’Europe – de l’Irlande au Valais et à la Toscane – et dont il sera l’espace de réflexion et de projets, une véritable communauté de connaissances destinée à prendre toute sa place aux côtés du futur Institut Européen de Technologie de Budapest.

La meilleure illustration de la dynamique engendrée par de tels projets se trouve être très certainement la communauté de communes de Privas Rhône et Vallées (cf. p. 246) où toutes les priorités en matières de développement économique durable et d’animation de terroirs ont ainsi bénéficié

au travers du Cent d’une vraie mise en cohérence et d’incomparables synergies. Ainsi, à l’image aussi d’un quartier comme celui de Poblenou à Barcelone, qui est passé du statut de quartier industriel à la dérive à celui de quartier de la connaissance à l’attractivité exponentielle, c’est le rapport du territoire à l’innovation et à la mobilisation du savoir qui fait la différence dans un contexte de compétitivité exacerbée entre territoires. C’est toute la leçon aussi des centres de la connaissance développés jusque dans les plus petites villes par la région de l’Estrémadure, à partir desquels se sont développées tant de démarches à l’instar des Wikipedia locaux. Ce sont les services aux étudiants développés à Salamanque (cf. p. 234), ce sont les démarches de cartographie de savoirs à Mataro, en Catalogne, mais aussi, de manière plus générale, la formation de tous aux services électroniques sous l’égide de l’Observatoire de la société de la connaissance de la région de la Rioja. L’information fournie aux habitants connaît évidemment des développements multiples. Après les initiatives finlandaises de Tampere, de Turku ou encore d’Helsinki (au travers récemment d’écrans interactifs expérimentés par cette dernière notamment dans les rues et les écoles), aux côtés des démarches suédoises de villes telles que Malmö qui offre à ses habitants une panoplie d’outils virtuels, les e-stratégies d’une ville comme Almere symbolisent aujourd’hui les ambitions de nombreuses communes : après un premier projet pilote consacré à la pose de fibre,

cette municipalité de la banlieue d’Amsterdam a entrepris dès 2005 la création d’une grille de calcul hétérogène municipale. Ce projet avait pour objectif de mettre à disposition des laboratoires de recherche, installés sur la ville, les capacités inexploitées des ordinateurs reliés à son réseau très haut débit (100 Mbit/s) pour répondre aux besoins des entreprises et laboratoires publics installés sur le territoire, mais aussi pour associer la

Si une telle énumération ne reflète que très partiellement l’appropriation par les territoires européens de leur futur, elle confirme néanmoins qu’ils le conjuguent autant en matière de gestion des identités et des compétences qu’au travers d’une définition de l’innovation technologique comme vecteur majeur des synergies entre tous les acteurs.

population aux travaux des chercheurs et susciter une prise de conscience collective des potentialités du haut débit. Elle incarne aujourd’hui la participation des habitants aux décisions municipales au travers notamment d’un panel d’internautes et d’un questionnaire accompagné d’un grand nombre d’informations dont l’impact sur les décisions municipales s’avère souvent conséquent. La typologie des services élaborés par les collectivités est destinée à s’enrichir considérablement. Schwäbisch Hall, dans le Bade-Wurtemberg, a mis en place une liaison de vidéoconférence entre l’hôpital et les écoles afin de permettre aux élèves

malades de suivre les cours. En matière de transports municipaux, après de multiples expérimentations en Scandinavie notamment, Malaga a mis en place un dispositif original de paiement de leur utilisation par téléphone mobile, de même d’ailleurs que la ville allemande de Hanau. Pour ce qui est de l’e-gouvernement local, Cologne a multiplié les services en ligne, mais c’est d’Helsinki là encore, comme de Madrid, Londres et Vienne, que pro-

viennent pour ce qui est de l’Europe les efforts les plus remarquables. Si une telle énumération ne reflète que très partiellement l’appropriation par les territoires européens de leur futur, elle confirme néanmoins qu’ils le conjuguent autant en matière de gestion des identités et des compétences qu’au travers d’une définition de l’innovation technologique comme vecteur majeur des synergies entre tous les acteurs. Et nul doute que, dans un monde globalisé, cette démarche ne soit la démarche gagnante des territoires de demain.

L'Ardèche accueille un Cent

Saint-Julien en Saint-Alban

POUR ALLER PLUS LOIN



■ Projet

L'Europe des nouvelles technologies peut prendre parfois des dimensions insolites : en concurrence avec de nombreux sites du Vieux Continent, le village ardéchois de Saint-Julien en Saint-Alban (1 195 habitants) a été retenu pour accueillir un des Cent (Centre européen de nouvelles technologies). Il s'agit de l'application d'un programme de recherches privé, initié par une société basée à Cork en Irlande. Le but est de créer un pôle d'activités autour des technologies de l'information et de la communication, dans un village d'architecture médiévale construit ex nihilo...

FRANCE

Communauté de communes Privas-Rhône et Vallées (Ardèche)

Riche de son cadre de vie et de ses traditions rurales et industrielles (aujourd'hui en difficulté), un pays de 16 communes (25 000 habitants) qui va trouver un second souffle grâce aux TIC.

Contact Vincent Le Bras
Tél. : 04 75 64 93 25
Courriel : vincent.le_bras@privas-rhone-vallees.fr
► territoiresdemain-ardeche.com

L'avenir de notre territoire, riche de ses traditions rurales et industrielles, passe inévitablement par les métiers des technologies de l'information et de la communication. L'engagement de notre communauté dans le projet du Cent répond à cette exigence d'anticipation."



François Veyreinc, maire de Lyas, président de la communauté de communes Privas-Rhône et Vallées

■ Enjeux

L'objectif du Cent est de créer ex-nihilo, dans un environnement préservé, un village paysager d'architecture médiévale pour héberger des activités du XXI^e siècle liées aux technologies de l'information et de la communication : un centre de recherche d'un genre nouveau, mêlant entreprises high-tech et logements pour les chercheurs, le personnel et leur famille, prêts à vivre dans un décor d'autrefois avec le confort (ultra)moderne d'aujourd'hui. Ce pôle d'activités sera organisé autour d'un central de services apportant un haut niveau de logistique, dans un univers quotidien sans voiture.

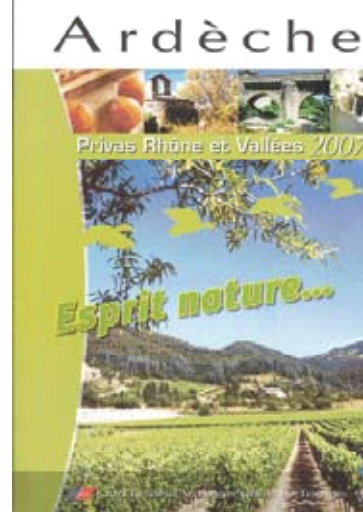
■ Mise en œuvre

Alternative aux difficultés du textile et de la vigne – secteurs économiques traditionnels du village ardéchois – le projet Cent prévoit, dès sa réalisation, d'installer 60 entreprises des TIC ainsi que des entreprises liées au tourisme et à la santé. Ce village traditionnel est le fruit d'un partenariat de développement public/privé, porté par la CCPRV (Communauté de communes Privas-Rhône et Vallées) et la société irlandaise Summitco Ltd., initiateur-concepteur du projet européen Cent. Un projet de 400 millions d'euros financés à 98 % par des fonds privés.

■ Bilan et perspectives

Le programme Cent devrait créer plusieurs centaines d'emplois sur la zone, dont des activités de tourisme et de santé, dès l'accueil dans le nouveau village de Saint-Julien en Saint-Alban des futurs résidents. Des coopérations sont d'ores et déjà prévues avec d'autres Cent européens. Le concept, envisagé pour l'ère de "l'après pétrole", prévoit de regrouper en territoire rural et dans des conditions exceptionnelles de qualité de vie les salariés des entreprises, les familles et tous ceux qui viendront séjourner sur place.

■ Les emplois et les richesses créés à Saint-Julien en Saint-Alban par les entreprises qui s'implanteront dans ce lieu préservé et de qualité exceptionnelle contribueront, dans une logique de mutualisation et de pluridisciplinarité, au développement de cette vallée d'Ardèche.



Un Living Lab au secours de la désertification

Berlanga de Duero, Soria / Espagne

POUR ALLER PLUS LOIN



ESPAGNE

Berlanga de Duero (Soria)
1 100 habitants



Berlanga de Duero (9 hameaux) s'étend au sud-ouest de la province de Soria, au sein de la communauté autonome de Castille et León, délimitant les provinces de Ségovie et Guadalajara.

Contact Álvaro López Molina
Tél. : 975 343 011
Courriel : alcalde@berlangadeduero.es
► www.berlangadeduero.es

■ Projet

En Espagne, "l'économie de la connaissance" plonge ses racines au cœur de la province de Soria, dans la région rurale de Berlanga de Duero. Un territoire au centre du pays, aux paysages typiques du plateau castillan et à la population clairsemée : 5 habitants au kilomètre carré, le taux le plus bas d'Espagne... et de la Communauté européenne (9 habitants au kilomètre carré en moyenne). Une situation qui prédestinait cette région à accueillir l'un des 70 "laboratoires vivants" conçus par la Commission européenne pour dynamiser le tissu économique. Un projet dont les acteurs principaux seront les habitants de la région eux-mêmes, avec l'aide des TIC, outils-vecteurs du développement durable.

Ici, les habitants sont les acteurs d'un projet où technologie et développement durable vont ensemble. Connaître nos besoins et dessiner les technologies pour y pallier, être acteurs à part entière de la résolution des problèmes du monde rural et utiliser les TIC comme élément dynamique et de développement, ce sont les axes de notre feuille de route.



Don Álvaro López Molina, maire de Berlanga de Duero (Soria)

■ Enjeux

Tous les thèmes nécessaires à la croissance de Berlanga de Duero sont parties prenantes du projet : tourisme, administration locale, culture et patrimoine, éducation, santé et aide sociale, sans oublier l'intégration et l'usage au quotidien des technologies de l'information et de la communication. La diminution de la fracture numérique, la dynamisation des réseaux sociaux et la participation directe de la communauté sont autant de ramifications du projet : l'essor de la "société de la connaissance" ouvre de nouvelles voies de développement.

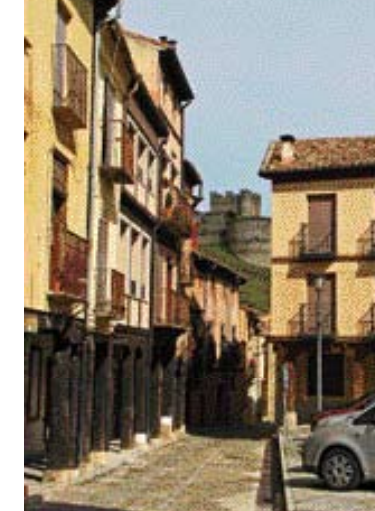
■ Mise en œuvre

2008 est l'année de lancement du projet "Technologie et développement durable", autour des différents réseaux d'intervenants publics et privés (municipalité, députation de Soria, conseil de Castille et León, ministère de l'Environnement, de la Ruralité et de la Mer, Telefónica, Brother, Intel, Lenovo, Toshiba, etc.). Son financement est assuré par les administrations publiques et des entreprises privées, l'objectif étant d'accéder dès 2008 à des fonds européens pour créer des infrastructures fixes et atteindre l'autosuffisance.

■ Bilan et perspectives

Difficile d'évaluer encore les résultats, notamment en termes de création d'emplois. Concernant les activités proprement dites, le résultat le plus caractéristique est sans nul doute l'Atalaya Lan – l'édition 2007 a mis en avant la télémédecine et ses applications pour le monde rural. À moyen terme il est prévu d'étendre toutes les activités de Berlanga de Duero aux 49 autres communes de la communauté (soit 7 000 habitants). À long terme l'objectif reste la mise sur pied d'un modèle économique durable, exportable ailleurs en Europe, dont la source de financement serait la vente d'activités numériques.

■ Enclavée au sud de Soria, l'une des provinces les plus désertes d'Espagne, la communauté de communes de Duero rêvait d'un "destin numérique et européen". Un songe bientôt devenu réalité, grâce à la "magie de la Toile" et du haut débit pour tous, vecteur de la "société de la connaissance".



Citilab, un territoire de la connaissance

Cornellà

POUR ALLER PLUS LOIN



ESPAGNE

Commune de Cornellà
(Catalogne)

130 000 habitants



4^e ville de Catalogne à 8 kilomètres de Barcelone, dans une ancienne région industrielle en reconversion vers les services et l'habitat (800 000 habitants).

Contact Tél. : +34 93 551 06 60
Courriel : citilabinfo@gmail.com
▶ www.citilab.eu

■ Projet

“Living lab” dernier cri, le Citilab de Cornellà associe différents acteurs de la recherche et de l'innovation, entreprises et collectivités locales pour développer de nouveaux services. Aménagé dans une ancienne usine réhabilitée, il offre au public un auditorium de 300 places, des salles d'une capacité de 70 personnes, mais aussi des bureaux destinés aux entreprises de technologie locales. La structure souhaite également intégrer les groupes sociaux en marge de la révolution numérique, notamment les enfants, les seniors, pour qu'ils y découvrent Internet, conçoivent des pages Web et des blogs ou apprennent la programmation.

La portée de cet équipement est locale mais en même temps métropolitaine. Au Citilab, nous voulons incorporer et impliquer des nouvelles complicités de la part des entreprises, de l'université, du monde de la recherche et de l'innovation.”



Antonio Balmon, maire de Cornellà de Llobregat

■ Enjeux

Avec son Citilab, Cornellà contribue au développement de nouveaux “living labs” afin d'assurer la diffusion du numérique et des TIC. Cet équipement de Cornellà offre aux jeunes entreprises de technologie un lieu propice au développement de leurs projets avec de petits bureaux, un réseau et une infrastructure remarquables (auditorium, salles de travail tout équipées). Mais il favorise aussi, pour les plus jeunes et les personnes en voie d'insertion, la plongée dans l'ère numérique. Parce qu'une population mieux préparée aux opportunités des TIC sera plus compétente et responsable demain.

■ Mise en œuvre

Ouvert en 2007 sur 5 000 m² d'une ancienne usine réhabilitée, le Citilab est né d'un partenariat entre la municipalité de Cornellà, la région autonome de Catalogne et le ministère de l'Industrie. Devenu une fondation selon la loi catalane, le Citilab est le fruit de collaborations entre personnes publiques et privées, telles que le World Trade Center Almeda Park, l'Université polytechnique de Catalogne et la société Siemens. Outre un investissement de 3 millions d'euros, le budget de la structure est évalué à 1 million d'euros par an.

■ Bilan et perspectives

Dans un premier temps, il a été difficile d'attirer tous les publics. Mais très vite, par effet “boule de neige”, les personnes ayant tenté l'expérience sont devenues elles-mêmes prescriptrices. Le Citilab a également mis en place un système de bourses performant pour offrir ses formations payantes au plus grand nombre, y compris en ligne. L'installation du Citilab à Cornellà, plutôt que chez sa puissante voisine Barcelone, suscite la curiosité d'autres villes, de toutes tailles, intéressées par cette expérience et souhaitant créer leur propre Citilab.

■ Une initiation ludique aux TIC favorise le sentiment d'appartenance à la communauté et l'apparition d'un nouveau type de citoyen, le citilaber cornellanensis, disciple et propagateur des TIC. Avec son Citilab, Cornellà veut réussir son entrée dans l'ère numérique.



TABLE RONDE

Des usages innovants en renfort des territoires

Les nouvelles technologies transforment les territoires. Nouveaux modes de vie, nouvelles implantations, nouveaux services effacent les frontières. Les collectivités territoriales exploitent les ressources des nouvelles technologies pour remodeler les paysages, réinvestir les économies et renforcer leurs potentialités.

Les participants :

Florence Durand-Tornare : fondatrice et déléguée de l'association Villes Internet – www.villes-internet.net.

Olivier Julienne : secrétaire général de la Mission Ecoter, chef d'entreprise et 1^{er} adjoint de Donzères (Drôme).

Yves Krattinger : président du conseil général de la Haute-Saône, président de la commission "Aménagement du territoire, Transports et TIC" de l'Assemblée des départements de France (ADF), sénateur.

Bruno Retailleau : Premier vice-président du conseil général de Vendée, sénateur.

Philippe Subra : universitaire à Paris-VIII /Institut français de géopolitique, membre du comité de rédaction de la revue Hérodote.

Frank Thomas : sociologue spécialiste des technologies de l'information et de la communication et de leurs usage.

Les animateurs du débat :

Patrice Carré : responsable Relations Institutionnelles /France Télécom Orange.

Michel Léon : responsable éditorial / Scripto Sensu.



La notion de fracture numérique a-t-elle encore un sens en France ?

Bruno Retailleau : Cette fracture a aujourd'hui deux dimensions, sociale et territoriale. S'agissant de la première, la France n'a pas un taux d'équipement des ménages en ordinateur satisfaisant (60 % environ contre 80 % au Danemark ou en Suède). On aura beau développer des réseaux et des contenus, si les Français ne sont pas reliés à un ordinateur, ils ne pourront pas profiter des nouveaux usages et des nouveaux services. Quant à la dimension territoriale, il faut compter avec notre spécificité rurale (plus de 30 % du territoire, contre moins de 25 % en Allemagne par exemple). Cela dit, si 98 % du territoire français est couvert en haut débit grâce aux efforts des opérateurs et des collectivités, on ne peut pas se satisfaire des 550 000 foyers non couverts. Selon moi, le concept de couverture territoriale universelle mérite que l'on y réfléchisse ! En encourageant l'accès de tous à la concurrence. En France, le retard de croissance par rapport à d'autres pays est vraisemblablement imputable, pour partie au moins (0,5 à 1 point), au retard d'investissement dans les nouvelles technologies.

Yves Krattinger : La fracture numérique demeure une réalité, territoriale d'abord : de nombreux territoires ruraux, peu rentables, même lorsqu'ils trouvent des solutions adaptées (Wifi, satellite, NRA ZO...), accusent un écart technologique croissant avec les zones urbaines qui déploient déjà de la fibre optique jusqu'à l'abonné. En outre, de fortes inégalités en matière de qualité/prix du service rendu subsistent puisque, selon l'infrastructure en place, pour un même tarif d'abonnement, le débit disponible est très variable et l'accès à certains services, comme la téléphonie et la télévision numérique, n'est pas possible. Enfin, l'aspect social de la fracture numérique est trop souvent négligé. Les chiffres sont pourtant saisissants : quand le taux d'équipement Internet est de 83 % chez les cadres supérieurs, il est seulement de 38 % chez les ouvriers et de 22 % chez les personnes disposant d'un revenu mensuel inférieur à 900 €.

Olivier Julienne : J'ai peur que cette fracture s'installe dans la durée. D'une part, parce qu'elle traduit le passage d'une industrie matérielle à une industrie immatérielle et dont certaines entreprises sont d'ores et déjà exclues.



“Participer à l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication est un rôle fondamental que doivent tenir les services publics.”

FLORENCE DURAND-TORNARE

D'autre part, parce que certains citoyens savent utiliser ces infrastructures et d'autres non. Enfin, parce que certaines collectivités ne sont pas prêtes à ce changement dans leur gouvernance. La fracture numérique ne sera pas effacée en se focalisant uniquement sur les usages. Il faut aller au-delà. Il faut porter l'effort sur les services et les usages.

Florence Durand-Tornare : Cette fracture est cognitive et culturelle plus que technologique. La méfiance vis-à-vis de l'informatique, ajoutée à une relation souvent difficile à l'écrit, pénalise de nombreux usagers potentiels. Un Internet multimédia donnant une meilleure place aux images, dessins, graphiques et sons sera plus équitable. On peut donc parler de “zones blanches sociales” où le déficit d'usage d'Internet rejoint souvent le manque d'équipement. La question de l'enclavement numérique des quartiers se pose autant que celle des villages. De plus, de nombreux foyers équipés, toutes classes sociales confondues, ont une mono-utilisation (courriel, recherche documentaire, jeu...) et ne s'ouvrent pas à d'autres usages liés à la vie quotidienne. Cela explique en partie le peu de succès des services administratifs en ligne. De ce point de vue, les collectivités locales, premiers interlocuteurs légitimes de ces populations, ont un devoir de sensibilisation, voire de formation, qu'elles tentent de remplir avec des politiques d'accès public, notamment dans les écoles. Participer à l'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC) est un rôle fondamental que doivent tenir les services publics. Pour éviter que seule une élite culturelle ne bénéficie de cette opportunité d'accès aux droits, aux savoirs, de lien social et de partage que sont les réseaux numériques.

Philippe Subra : Cette fracture me semble effectivement plus sociale et culturelle que géographique. Quand elle est géographique, elle concerne des zones de population en voie de marginalisation, autant en Seine-Saint-Denis

qu'en Lozère. On évoquera des ghettos de non-technologies ou de mal-technologies, zones de résistance dans lesquelles — facteur aggravant de marginalisation — les technologies ne pénètrent pas.

Olivier Julienne : Le fossé se creuse entre les collectivités (départements et régions) qui se battent déjà sur les usages, en privilégiant l'économie locale, et les autres qui se consacrent encore aux infrastructures sans anticiper sur la suite...

D'après vous, quels sont les exemples les plus significatifs d'usages des technologies de l'information au service de l'aménagement, de l'attractivité et de la compétitivité des territoires ?

Yves Krattinger : Les collectivités ont saisi toute l'importance de créer le cadre nécessaire au développement des activités numériques. Elles tentent, depuis plusieurs années, de placer les TIC au cœur de leurs processus de gestion interne et d'échange avec les administrés. Dans les départements, de nombreux investissements numériques ont été réalisés dans les domaines de la gestion de l'aide sociale, du développement et de l'entretien des routes et des infrastructures, de l'éducation ou encore de l'administration électronique. Toutefois la course au déploiement de réseaux et d'infrastructures s'est souvent faite au détriment du développement des usages et de l'appropriation des outils TIC. Le défi des collectivités consiste aujourd'hui à rééquilibrer leurs investissements pour passer d'une logique d'aménagement numérique à une logique de développement numérique en déployant des infrastructures actives et des services interactifs entre administrations et citoyens.



“Les TIC servent, dans un rapport affectif au territoire qui subit le déclin ou l'abandon, de contre-symbole et contribuent à une reconversion d'image pour mieux le « vendre ».”

PHILIPPE SUBRA



“Le fossé se creuse entre les collectivités (départements, régions) qui se battent déjà sur les usages, en privilégiant l'économie locale, et les autres qui se consacrent encore aux infrastructures sans anticiper sur la suite...”

OLIVIER JULIENNE

Bruno Retailleau : Un territoire sans accès sera très vite un territoire déclassé. Aujourd'hui, sans le TGV et le numérique, la perte d'attractivité menace. En Vendée, département touristique qui accueille plus de cinq millions de touristes et qui a créé le plus d'emplois privés depuis dix ans, nous nous préoccupons déjà de nomadisme en ouvrant des hotspots et en fournissant l'accès à Internet à partir d'un portail gratuit avec des informations locales.

Florence Durand-Tornare : Une ville Internet rend son territoire plus attractif par des services en ligne (plus de 300 au niveau national et des centaines au niveau local) qui associent les commerçants, les entreprises, les associations, au service de tous les publics à chaque moment de la vie, des chercheurs d'emploi aux nouveaux habitants. Les villes moyennes sont souvent pionnières en la matière grâce à leur organisation interne et à leur maîtrise de la politique du changement. Du point de vue de l'attractivité, elles mettent les acteurs du dynamisme local en réseau pour offrir de meilleurs services. Préfecture, département, Caisse d'allocations familiales, ANPE..., l'origine des services importe moins que le service lui-même. Malheureusement, l'existence de ces services est trop souvent méconnue : qui sait que, depuis près de cinq ans, il est possible d'imprimer le certificat de non-gage de sa voiture depuis son salon, ou de demander une subvention pour son association depuis son bureau ? Ces associations, plus de 800 000 en France, souvent très utilisatrices d'Internet et qui mériteraient qu'on les implique plus en soutenant des milliers d'initiatives locales indispensables pour la cohésion du territoire, portent aussi l'attractivité du territoire et animent leurs réseaux avec Internet. Il faut aussi compter sur les nouvelles technologies pour valoriser le patrimoine et l'identité locale par la reconnaissance et l'appartenance. Mémoire vivante en ligne, wiki territoriaux sont autant de gisements patrimoniaux qui sont emblèmes des identités locales.

Olivier Julienne : De nombreux élus et autant de cadres territoriaux, étrangers à ces enjeux et marginalisés, sont en décalage vis-à-vis de cette modernité et ne sont pas en mesure d'anticiper sur les usages. Inutile d'offrir des services, si le fonctionnement en interne n'a pas été adapté et modernisé, si les agents de la collectivité ne les ont pas complètement adoptés !

Philippe Subra : L'accès aux TIC est une condition nécessaire au développement, mais elle n'est pas suffisante. Un peu comme pour le TGV : disposer d'une gare et d'un arrêt ne suffit pas. L'investissement dans l'accès aux TIC n'est valorisé qu'à la faveur d'une politique globale de développement multipartenarial et multifacette. Cela dit, pour une partie du territoire, notamment les moyennes et petites villes, la problématique à résoudre concerne plutôt le déménagement que l'aménagement du territoire. Là, il n'est pas superflu de parler de "stress" territorial, par rapport aux fermetures de sites, aux restructurations d'implantations militaires ou hospitalières. De ce point de vue, les TIC servent, dans un rapport affectif au territoire qui subit le déclin ou l'abandon, de contre-symbole et contribuent à une reconversion d'image pour mieux le "vendre". Le Valenciennois, et l'amélioration de son marché de l'emploi, en est un exemple, avec des éléments forts de modernité, tandis qu'une autre partie de sa population continue de plus en plus à s'enfoncer.

Dans cette société qui change, comment les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles être associées au jeu démocratique ?

Florence Durand-Tornare : Aujourd'hui, nous avons la capacité de mettre en œuvre une démocratie différente où les plus éloignés de la décision politique et du service d'intérêt général peuvent intervenir. L'outil seul ne fait rien, c'est la volonté politique et les individus qui décident ! Prendre des décisions lors d'un conseil municipal effectivement public grâce à sa diffusion sur le site de la ville, mettre un dispositif de consultation des habitants sur les projets de rénovation urbaine ou d'environnement. Une vraie concertation, difficile avec les médias classiques, est désormais possible. On peut enfin remplir les obligations légales grâce à ces outils !

Les instances participatives comme les conseils de quar-



“À Cologne, presque 5 000 propositions d'augmentation ou de réduction du budget municipal ont été reçues et consultées ...460 000 fois sur une plateforme numérique de débat au sujet du budget municipal.”

FRANK THOMAS

tier ou les assises de ville, peuvent s'ouvrir à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer et durer tout au long d'un projet, pour animer un agenda 21 ou contribuer à l'évolution d'un plan transports.

Philippe Subra : Chaque personne a désormais accès aux éléments du débat d'une enquête publique, au contenu d'un projet (du dossier du maître d'ouvrage au compte-rendu de réunions). En matière de concertation territoriale, le nerf de la guerre c'est l'information.

Frank Thomas : Pour vous donner un exemple d'une concertation réussie : à Cologne, métropole allemande d'un million d'habitants, dans le cadre d'une politique de rigueur la ville a ouvert pendant un mois une plateforme numérique de débat au sujet du budget municipal des espaces verts, de la voirie et des sports, attirant plus de 100 000 visiteurs. Avec 10 000 inscrits, presque 5 000 propositions d'augmentation ou de réduction du budget municipal ont été reçues et consultées... 460 000 fois ! Par la suite, les propositions les plus demandées ont été intégrées dans un budget rectificatif par un vote du conseil municipal.

Olivier Julienne : Petites, moyennes et grandes villes n'ont pas les mêmes moyens pour analyser de tels résultats. Dans une petite commune, l'e-démocratie est très contraignante parce que l'écrit reste et qu'il faut savoir maîtriser et analyser des milliers de courriels.

Bruno Retailleau : Il faut laisser s'épanouir l'e-démocratie, en se méfiant : elle ne peut remplir tout l'espace démocratique. Ce sont toujours les mêmes cercles qui réagissent. Je doute que cette illusion de proximité, produite par l'outil, puisse remplacer l'échange et la présence humaine, notamment en milieu rural !

Yves Krattinger : Sans se substituer aux démarches "traditionnelles" accomplies par les élus et les citoyens sur le terrain, les TIC constituent un outil encore sous-exploité. Informés, parfois même consultés via les messageries ou les forums, les citoyens se sentent davantage impliqués dans la vie de la collectivité. Pour les décideurs publics, il s'agit là d'un moyen dynamique de sensibiliser la population, de communiquer, de rendre compte de leur action et de leurs choix.

Florence Durand-Tornare : Le tout Internet pour la démocratie locale serait une catastrophe. Il faut permettre le "distanciel" mais le "présentiel" reste structurant. Les échanges numériques, comme relais de réunions et de concertations publiques, doivent compléter et enrichir les instances de débats participatifs. L'exemple du débat environnemental de Bonneuil-sur-Marne est précieux : des réunions de comités ont été assistées par ordinateur et relayées en direct sur le site municipal pour inciter à d'autres contributions. Du coup, la réflexion peut se poursuivre à domicile et s'élargir aux voisins. Le recours à des outils d'analyse sémantique aidera le décideur à comprendre les préoccupations communes mais aussi à découvrir les signaux faibles qui feront les évolutions sociales de demain.

Quels développements faut-il retenir de ces nouveaux usages dans les domaines de la santé avec l'hospitalisation à domicile, de l'enseignement ou du développement durable ?

Bruno Retailleau : En Vendée, nous croyons beaucoup à notre expérience de collège numérique : elle nous apprend à ne jamais systématiser une solution qui ne



“Il faut laisser s'épanouir l'e-démocratie, en se méfiant : elle ne peut remplir tout l'espace démocratique. Je doute que cette illusion de proximité puisse remplacer l'échange et la présence humaine, notamment en milieu rural.”

BRUNO RETAILLEAU



“Le défi des collectivités consiste à rééquilibrer leurs investissements pour passer d'une logique d'aménagement numérique à une logique de développement numérique.”

YVES KRATTINGER

peut être la même à Mortagne et à Luçon ! À laisser aussi la place à l'appropriation par les équipes et à faire avec les gens ! De même, nous croyons depuis longtemps au recours à ces technologies dans le vieillissement à domicile, rendu possible par une offre forte de soins à domicile ; vieillir à domicile coûte beaucoup moins cher à la collectivité. Plutôt que la maison de retraite, nous préconisons la retraite à la maison.

Florence Durand-Tornare : Dans le domaine de la santé se développent d'excellents outils en matière de prévention, d'identification des épidémies et des maladies avec la mise en place de réseaux de veille. Pour les écoles se pose une grave question d'équité dans l'Éducation nationale ! Pourquoi dans telle école une dynamique forte et une appropriation des usages, et pas même un accès à Internet ou de formation des maîtres dans l'école d'à côté !

Même approche positive en matière de développement durable où les TIC sont d'authentiques sentinelles, exceptionnels outils d'alerte, de mesure, de calcul, de prévention et d'information.

Yves Krattinger : Le lien TIC/développement durable ne va pas de soi. Bien sûr, les TIC permettent de sensibiliser la population, de capitaliser des expériences novatrices, de réduire la consommation de papier et de limiter certains déplacements. Mais elles ont aussi favorisé la dispersion géographique des chaînes de production, accru la fréquence des déplacements de personnes et de marchandises et accéléré l'obsolescence de produits difficiles à recycler. Les TIC doivent aujourd'hui contribuer au développement durable à travers une démarche plus consciente et plus volontariste.

Glossaire

ADSL (ASYMETRIC DIGITAL SUBSCRIBER LINE)

► Technologie de transmission de données à haut débit sur un câble en cuivre du réseau téléphonique (accès à Internet, etc.).

CARTE SIM (SUBSCRIBER IDENTITY MODULE)

► Carte à puce d'un terminal (téléphone mobile ou ordinateur) contenant des données relatives à un abonné au réseau mobile (abonnement, services).

CARTE 3G PCMCIA

► Périphérique au format carte de crédit doté d'un connecteur 68 broches, qui augmente la mémoire de l'ordinateur (cartes de type I), le connecte à un réseau (cartes de type II, par exemple, Business Everywhere d'Orange) ou à un disque dur (cartes de type III).

COLUMBA BY ORANGE

► Service d'accompagnement et de prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés en situation de désorientation, développé par Orange en partenariat avec Medical Mobile, qui intègre dans un bracelet un double système de localisation (GPS et réseau mobile) avec déclenchement automatique d'une alerte en cas de sortie de zone autorisée.

CPL (COURANTS PORTEURS EN LIGNE)

► Technologie de transmission d'informations à bas débit ou haut débit sur les lignes électriques en utilisant des techniques de modulation avancées.

CYBERCENTRE

► Désigne un espace multimédia, un webcentre, etc.

ENT (ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL)

► Sites "web portail" d'accès, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques (dans des écoles, des lycées).

EXTRANET

► Réseau utilisant le protocole Internet pour des utilisateurs externes (fournisseurs ou clients, par exemple) d'accès à certaines informations internes d'une entreprise ou d'une collectivité locale.

FLASHCODE

► Code-barres intelligent d'accès aux informations (tourisme) ou à des contenus multimédias depuis un téléphone mobile.

FIBRE OPTIQUE

► Support composé de fils de silice de diamètre inférieur à celui d'un cheveu et acheminant les données numériques sous forme d'impulsions lumineuses.

GSM (GLOBAL SYSTEM FOR MOBILE COMMUNICATION)

► Norme européenne pour réseau de téléphonie mobile de 2^e génération dans les bandes de fréquences 900 -1 800 MHz.

GPRS (GENERAL PACKET RADIO SERVICE)

► Génération intermédiaire de mobiles entre GSM et UMTS de 3^e génération.

INTRANET

► Réseau interne fonctionnant sur les standards Internet, dont l'information n'est à disposition que d'un nombre restreint de personnes (intranet d'entreprises, de collectivités).

HSDPA (HIGH SPEED DOWNLINK PACKAGE ACCESS)

► Évolution de la norme de téléphonie mobile de 3^e génération (3G) UMTS, aussi appelée 3,5G ou 3G+, aux performances dix fois supérieures et qui supporte des hauts débits en mode paquet dans le sens descendant.

HOTSPOT

► Lieu public donnant accès à un réseau sans fil et à Internet.

IP OU ADRESSE IP (INTERNET PROTOCOL)

► Protocole de base utilisé sur Internet pour la transmission des données.

MACHINE TO MACHINE

► Échanges d'informations entre système central de contrôle (serveur) et tout type d'équipements pour gestion de flotte de véhicules, télérelève de compteurs, télé-métrie, télésurveillance.

NRA

► Nœud de raccordement abonnés ou central téléphonique.

NRA ZO

► Sous-répartiteur qui relie les abonnés en zone d'ombre (ZO) au NRA central autorisant un meilleur signal et donc une connexion haut débit.

OPEN SOURCE

► Logiciel dont le code source est mis à la disposition de tous.

PDA (PERSONAL DIGITAL ASSISTANT)

► Assistant personnel, ordinateur de poche, ou appareil numérique portable.

PODCASTING OU BALADODIFFUSION

► Moyen de diffusion de fichiers audio, vidéo (ou autres) sur Internet.

POINT-VISIO-PUBLIC

► Service de mise en relation développé par Orange qui reproduit depuis une borne installée dans un lieu public les conditions d'un entretien en face à face, avec intégration d'outils de communication (visioconférence, écran tactile, téléphone, imprimante et scanner).

PORTAIL

► En informatique, et plus particulièrement sur Internet, type de sites ouvrant sur d'autres sites Internet.

RTC (RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE COMMUTÉ)

► Réseau de transport de la voix le plus utilisé, constitué de terminaux, de lignes de circuit (double paire de cuivre) et de commutateurs.

RSS

► Flux de contenus gratuits en provenance de sites Internet qui incluent titres d'articles, résumés et liens vers les articles intégraux à consulter en ligne.

SDSL (SYMETRIC DIGITAL SUBSCRIBER LINE)

► Technologie DSL symétrique pour obtenir des hauts débits de 2,3 Mbits/s maximum dans les deux sens de communication avec une distance entre abonné et central de 5 kilomètres maximum.

SSL (SECURE SOCKETS LAYERS OU COUCHES DE SOCKETS SÉCURISÉES)

► Système d'échange d'informations entre deux ordinateurs de façon sûre.

TIC (OU NTIC)

► Abréviation de Technologies de l'information et de la communication.

TOIP (TELEPHONY OVER IP)

► Technique de téléphonie intégrée au système informatique et gérée en protocole IP sur le même réseau (LAN). Le poste téléphonique se définit par une adresse IP comme un PC et les appels téléphoniques ne passent plus par le RTC.

VOIP (VOICE OVER IP POUR VOIX SUR IP)

► Technique de transport de la voix sur un réseau IP. À la différence de la ToIP, les appels entre sites d'une même entreprise sont acheminés via le réseau privé d'entreprise (= WAN réseau de données sur protocole IP).

WAP (WIRELESS ACCESS PROTOCOL)

► Protocole d'accès à Internet à partir de téléphones mobiles et via les assistants personnels PDA.

WEB 2.0

► Nouvel usage d'Internet qui permet aux internautes de relayer eux-mêmes ou d'adapter à leurs besoins les contenus du Web, où chacun est tout à la fois émetteur, transmetteur et récepteur d'informations.

WEBMASTER (WEBMESTRE)

► Personne chargée de veiller au suivi d'un site Web et à sa mise à jour.

WIFI (WIRELESS FIDELITY)

► Protocole pour constituer un réseau Ethernet sans fil (WLAN) de 11 à 54 Mbit/s, d'une dizaine de mètres à quelques kilomètres.

WIMAX

► Norme d'émission et de réception de données dans les bandes de fréquences de 2 à 11 GHz, utilisée comme solution alternative à l'ADSL (attribution des licences Wimax par l'ARCEP, région par région, en juillet 2006).

WLAN (WIRELESS LOCAL AREA NETWORK)

► Réseau local n'utilisant pas de câbles pour la communication (par voie hertzienne par exemple).

WIFI MESH

► Réseau Wifi dont tous les relais sont connectés de proche en proche, sans hiérarchie centrale, formant ainsi une structure en forme de filet (Mesh, maille ou filet en anglais).

Contacts

■ **Fédération des maires des villes moyennes (FMVM)**
5, rue Jean Bart – 75006 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
sophie.dortes@villesmoyennes.asso.fr

■ **Association des maires de France - Mairie 2000**
41, quai d'Orsay – 75008 PARIS
Tél. : 01 44 18 14 29
ndotres@amf.asso.fr

■ **Assemblée des communautés de France**
191, rue St-Honoré – 75001 PARIS
Tél. : 01 55 04 89 00
k.paulin@adcf.asso.fr

■ **Association des maires des grandes villes de France**
42, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 PARIS
Tél. : 01 44 39 34 56
s.fournier@grandesvilles.org

■ **Association des petites villes de France**
42, boulevard Raspail – 75007 PARIS
Tél. : 01 45 44 00 83
ywayolle@apvf.asso.fr

■ **France Télécom**
Direction des relations avec les collectivités locales
6, place d'Alleray
75535 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 44 44 22 00
pascal.giordano@orange-ft.com

■ ALPES

Jean-Luc Bessard
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 76 76 26 50

Alain Dubuc
DRCL ISÈRE 38
Tél. : 04 76 76 24 59
alain.dubuc@orange-ftgroup.com

Stéphane Penin
DRCL SAVOIE 73, HAUTE-SAVOIE 74
Tél. : 04 50 89 04 25
stephane.penin@orange-ftgroup.com
28 chemin du Vieux Chêne – BP 98
38243 Meylan Cedex

■ ALSACE

Jean-Gabriel Lett
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 03 88 52 63 00

Michel Stern
DRCL BAS-RHIN 67, HAUT-RHIN 68
Tél. : 03 88 52 64 09
michel.stern@orange-ftgroup.com
1 rue Fritz Kiener
67074 Strasbourg Cedex

■ AQUITAINE

Brigitte Audy
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 05 56 90 37 13

Arnaud Delaroche
DRCL GIRONDE 33
Tél. : 05 57 14 10 09
arnaud.delaroche@orange-ftgroup.com

Jean-Marc Colin
DRCL DORDOGNE 24, LOT-ET-GARONNE 47
Tél. : 05 53 67 34 19
jeanmarc.colin@orange-ftgroup.com

Éric Léger
DRCL LANDES 64, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 64
Tél. : 05 58 90 31 17
eric.leger@orange-ftgroup.com
22 rue du Château d'Eau
33731 Bordeaux Cedex 09

■ AUVERGNE

Jean-Marie Montel
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 73 30 38 00

Brigitte Allegrette
DRCL ALLIER 03, CANTAL 15, HAUTE-LOIRE 43
Tél. : 04 73 30 35 17
brigitte.allegrette@orange-ftgroup.com

Gilles Auriel
DRCL PUY-DE-DÔME 63
Tél. : 04 73 30 32 28
gilles.auriel@orange-ftgroup.com
Place Salford
63962 Clermont Ferrand Cedex 9

■ BASSE-NORMANDIE

Rémi Dupuy
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 02 31 55 81 00

Sophie Le Bricquoir
DRCL CALVADOS 14
Tél. : 02 31 55 81 03
sophie.lebricquoir@orange-ftgroup.com

Patrick Bosquet
DRCL MANCHE 50, ORNE 61
Tél. : 02 33 06 24 63
patrick.bosquet@orange-ftgroup.com
6 rue du Recteur Daure – BP 26189
14063 Caen Cedex 4

■ BOURGOGNE

Martine Dery
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 03 80 72 73 00

Olivier Bisiaux
DRCL CÔTE D'OR 21, NIÈVRE 58
Tél. : 03 80 72 75 71
olivier.bisiaux@orange-ftgroup.com

Stéphanie Paillard
DRCL SAÔNE-ET-LOIRE 71, YONNE 89
Tél. : 03 83 72 73 67
stephanie.paillard@orange-ftgroup.com
21 boulevard Voltaire – BP 88007
21080 Dijon Cedex 9

■ BRETAGNE

Renan L'Helgoualc'h
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 02 23 26 21 31

Alain Capp
DRCL CÔTES D'ARMOR 22, FINISTÈRE 29
Tél. : 02 98 00 54 13
alain.capp@orange-ftgroup.com

Alexandre Dufour
DRCL ILLE-ET-VILAINE 35, MORBIHAN 56
Tél. : 02 23 26 21 77
alexandre.dufour@orange-ftgroup.com
12 H, rue du Pâtis Tatelin
CS 50 855
35708 Rennes Cedex 7

■ CENTRE VAL DE LOIRE

Yves Scaviner
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 02 38 41 23 88

Didier Delpoux
DRCL CHER 18, INDRRE 36
Tél. : 02 48 27 70 42
didier.delpoux@orange-ftgroup.com

Éric Maes
DRCL EURE-ET-LOIR 28, LOIRET 45
Tél. : 02 38 41 20 12
eric.maes@orange-ftgroup.com

Éric Carnat
DRCL INDRRE-ET-LOIRE 37, LOIR-ET-CHER 41
Tél. : 02 54 81 80 88
eric.carnat@orange-ftgroup.com
52 rue Eugène Turbat
45068 Orléans Cedex 2

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

Hubert Thiel
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 03 26 69 71 01

Jean-Luc Fressigné
DRCL ARDENNES 08, MARNE 51
Tél. : 03 26 69 71 81
jeanluc.fressigne@orange-ftgroup.com

Jean-Marc Vigneron
DRCL AUBE 10, HAUTE-MARNE 52
Tél. : 03 26 69 76 82
jeanmarc.vigneron@orange-ftgroup.com
50 avenue Patton
51021 Châlons-en-Champagne Cedex

■ CORSE

Claude Bouthier
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 95 51 82 00

Thierry Giannechini
DRCL CORSE DU SUD 2A
Tél. : 04 95 51 82 62
thierry.giannechini@orange-ftgroup.com
Avenue du docteur Ramaroni
BP 419 - 20309 Ajaccio Cedex 1

Pasquin Nasica
DRCL HAUTE CORSE 2B
Tél. : 04 95 54 14 13
pasquin.nasica@orange-ftgroup.com

Jean-François Poli
DRCL CORSE 2A - 2B
Tél. : 04 95 60 20 12
jeanfrancois.poli@orange-ftgroup.com

■ FRANCHE-COMTÉ

Daniel Bonnet
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 03 81 82 53 61

Sylvain Leclerc
DRCL DOUBS 25, JURA 39
Tél. : 01 44 72 64 41
sylvain.leclerc@orange-ftgroup.com

Christian Blanchot
DRCL HAUTE SAÔNE 70, TERRITOIRE DE BELFORT 90
Tél. : 03 81 63 34 71
christian.blanchot@orange-ftgroup.com
4 rue Bertrand Russel – BP 52027
25050 Besançon Cedex

■ GUADELOUPE

Philippe Roquelaure
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 05 90 38 52 45
Orange Caraïbes
Moudoug Sud
97122 Baie-Mahault
■ GUYANE

Daniel Laventure
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 05 94 39 94 50
daniel.laventure@orange-ftgroup.com
3 avenue André Aron – BP 8000
97308 Cayenne Cedex

■ HAUTE-NORMANDIE

Nathalie Deshayes
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 02 35 35 70 00

Éric Despreux
DRCL EURE 27, SEINE-MARITIME 76
Tél. : 02 35 35 63 54
eric.despreux@orange-ftgroup.com
95 avenue de Bretagne
76035 Rouen Cedex

■ ÎLE-DE-FRANCE OUEST – HAUTS-DE SEINE

Isabelle Deseille
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 01 44 72 64 40

Marie-Claude Foucré
DRCL HAUTS-DE-SEINE 92
Tél. : 01 44 72 64 41
marieclaude.foucre@orange-ftgroup.com

Philippe Leblond
DRCL VAL-D'OISE 95
Tél. : 01 44 72 64 43
philippe.leblond@orange-ftgroup.com

Denis Decloquement
DRCL YVELINES 78
Tél. : 01 44 72 64 42
denis.decloquement@orange-ftgroup.com
33, rue Poncelet
CS 80011
75840 Paris Cedex 17

■ ÎLE-DE-FRANCE SUD ET EST

Jacques Vanbaelinghem
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 01 58 94 14 01

Jean-Paul Berniard
DRCL SEINE-ET-MARNE 77
Tél. : 01 58 94 10 08
jeanpaul.berniard@orange-ftgroup.com

Patrick Chenevarin
DRCL ESSONNE 91
Tél. : 01 69 97 25 16
patrick.chenevarin@orange-ftgroup.com

Jean-Luc Torche
DRCL SEINE-SAINT-DENIS 93, VAL-DE-MARNE 94
Tél. : 01 58 94 10 02
Jeanluc.torche@orange-ftgroup.com
27, rue Juliette Savar – Bâtiment C
94000 Créteil

■ LA RÉUNION

Jean-Pierre Hoareau
DIRECTEUR RÉGIONAL DÉLÉGUÉ LA RÉUNION 974
Tél. : 02 62 20 61 12
jeanpierre.hoareau@orange-ftgroup.com
2, rue Marcel-Pagnol – BP 2
97408 Saint-Denis Messageries Cedex

■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-Christophe Arguillère
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 67 34 90 00

François Sénéchal-Chevallier
DRCL AUDE 11, PYRÉNÉES-ORIENTALES 66
Tél. : 04 67 14 85 78
francois.senechalchevallier@orange-ftgroup.com

Chantal Poyet
DRCL GARD 30, HÉRAULT 34, LOZÈRE 48
Tél. : 04 67 34 92 21
chantal.poyet@orange-ftgroup.com
245, rue de la Galéra – CS 84224
34097 Montpellier Cedex 5

■ LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Hubert Barthélémy
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 05 49 01 56 89

Dominique Bordas
DRCL LA ROCHELLE, ANGOULÈME, NIORT, POITIERS, CHATELLERAULT
Tél. : 05 49 01 56 89
dominique.bordas@orange-ftgroup.com

Ghislaine Berrocal
DRCL CHARENTE 16, CHARENTE-MARITIME 17
Tél. : 05 46 96 87 78
ghislaine.berrocal@orange-ftgroup.com

Éric Elchinger
DRCL CORREZE 19, CREUSE 23, HAUTE-VIENNE 87
Tél. : 05 55 14 79 04
eric.elchinger@orange-ftgroup.com

Robert Rochaud
DRCL DEUX-SEVRES 79
Tél. : 05 49 01 55 54
robert.rochaud@orange-ftgroup.com

Alain Daillier
DRCL VIENNE 86
Tél. : 05 49 01 56 55
alain.daillier@orange-ftgroup.com
30 rue Salvador-Allende – BP 769
86030 Poitiers Cedex

■ LORRAINE

Catherine René
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 03 83 53 80 30

Yves Robinot
DRCL MEURTHE-ET-MOSELLE 54, VOSGES 88
Tél. : 03 83 67 12 13
yves.robinot@orange-ftgroup.com

Lionel Poiré
DRCL MEUSE 55, MOSELLE 57
Tél. : 03 83 53 60 58
lionel.poire@orange-ftgroup.com
6, avenue Paul Doumer – BP 213
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

■ LYON

Denis Roussillat
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 78 63 90 00

Patrick Bouzik
DRCL AIN 01, LOIRE 42
Tél. : 04 78 63 00 56
patrick.bouzik@orange-ftgroup.com

Frédérique Gauna
DRCL RHÔNE 69
Tél. : 04 78 63 06 49
frederique.gauna@orange-ftgroup.com
141, cours Gambetta
69424 Lyon Cedex 03

■ MARSEILLE

François Barou
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 08 10 13 13 00

Patrick Berno
DRCL BOUCHES-DU-RHÔNE 13
Tél. : 04 96 13 72 92
patrick.berno@orange-ftgroup.com
19, rue Colbert – BP 2077
13203 Marseille Cedex 01

■ MARTINIQUE

Rodrigue Roch
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 05 96 38 50 01
rodrigue.roch@orange-ftgroup.com
Direction Régionale Martinique
BP 626 – Pointe des Grives
97261 Fort-de-France

■ MIDI-PYRÉNÉES

Mireille Garcia
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 05 62 15 86 50

Stéphane Becquet
DRCL GERS 32, HAUTES-PYRÉNÉES 65,
TARN 81
Tél. : 05 62 15 87 58
stephane.becquet@orange-ftgroup.com

Sophie Sabathier
DRCL ARIÈGE 09, AVEYRON 12, LOT 46
Tél. : 05 62 15 87 03
sophie.sabathier@orange-ftgroup.com

Annie Algranti
DRCL TARN-ET-GARONNE 82, HAUTE
GARONNE 31
Tél. : 05 62 15 87 04
annie.algranti@orange-ftgroup.com
BP 35121
31512 Toulouse Cedex 5

■ NORD PAS-DE-CALAIS

Laurent Vitoux
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 03 20 91 54 38

Patrice Lépine
DRCL HAINAUT, ARTOIS
Tél. : 03 28 37 58 57
patrice.lepine@orange-ftgroup.com

Philippe Beaujard
DRCL FLANDRES, CÔTE D'OPALE
Tél. : 03 21 33 16 30
philippe.beaujard@orange-ftgroup.com

Pascal Demouilliez
DRCL LILLE MÉTROPOLE, BASSIN MINIER
Tél. : 03 20 91 54 71
pascal.demouilliez@orange-ftgroup.com
2, rue Trémière – BP 60229
59654 Villeneuve-d'Ascq Cedex

■ PARIS

Jean-Pierre Dicostanzo
directeur régional
Tél. : 01 55 56 28 92

Patricia Lecocq
DRCL PARIS 75
Tél. : 01 55 56 29 22
patricia.lecocq@orange-ftgroup.com
11 rue d'Anjou – BP 445
75336 Paris Cedex 8

■ PAYS DE LA LOIRE

Nicolas Deschamps
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 02 40 44 87 00

Dominique Aubrit
DRCL LOIRE-ATLANTIQUE 44, VENDÉE 85
Tél. : 02 40 44 87 02
dominique.aubrit@orange-ftgroup.com

Laurence Le Bott
DRCL MAINE-ET-LOIRE 49
Tél. : 02 41 60 62 15
laurence.lebott@orange-ftgroup.com

Alain Gautier
DRCL MAYENNE 53, SARTHE 72
Tél. : 02 41 60 62 24
alain.gautier@orange-ftgroup.com
101 rue de la Gaudinière – BP 80211
44302 Nantes Cedex 01

■ PICARDIE

Didier Caulier
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 03 22 49 22 19

Gil Gréhan
DRCL AISNE 02, SOMME 80 / EST
Tél. : 03 22 49 22 74
gil.grehan@orange-ftgroup.com

Francisco Bernabé
drcl oise 60, somme 80 / ouest
Tél. : 03 22 49 25 24
francisco.bernabe@orange-ftgroup.com
Bâtiment Jules Verne 20 avenue Paul
Caudel – 80050 Amiens Cedex 1

■ PROVENCE CÔTE D'AZUR

Laurent Londeix
DIRECTEUR RÉGIONAL
Tél. : 04 92 94 53 01

Franck Lavagna
DRCL ALPES-MARITIMES 06
Tél. : 04 92 94 53 16
franck.lavagna@orange-ftgroup.com

Jean-Michel Scotto
DRCL VAR 83
Tél. : 04 94 18 15 24
jmichel.scotto@orange-ftgroup.com
19 rue Colbert – BP 2077
13203 Marseille Cedex 03

■ RHÔNE ET DURANCE

Pascale Nicolas
DIRECTRICE RÉGIONALE
Tél. : 04 96 13 72 21

Vincent Fernandez
DRCL ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 04,
HAUTES-ALPES 05
Tél. : 04 92 44 40 28
vincent.fernandez@orange-ftgroup.com

Bernard Deleuze
DRCL ARDÈCHE 07, DRÔME 26
Tél. : 04 75 75 30 47
bernard.deleuze@orange-ftgroup.com

Jean-Yves Clech
DRCL VAUCLUSE 84
Tél. : 04 90 13 71 28
jeanyves.clech@orange-ftgroup.com
19 rue Colbert – BP 2077
13203 Marseille Cedex 03

Index thématique

■ **ALERTE** : p. 80, p. 82, p. 144, p. 148, p. 230, p. 158, p. 162

■ **CARTES DE SERVICES** : p. 110, p. 138, p. 154, p. 160, p. 222

■ **COLLABORATIONS INTERNES** : p. 54, p. 56, p. 58, p. 60, p. 64, p. 68, p.70, p. 72, p. 74, p. 84, p. 92, p. 96, p. 222, p. 224

■ **COMMERCE** : p. 38, p.46, p. 66

■ **COUVERTURE HAUT DÉBIT** : p. 26, p. 50, p. 98, p. 112, p. 118, p. 122, p. 124, p. 128, p. 140, p. 150, p. 174, p. 188

■ **ÉCONOMIE** : p. 34, p. 36, p. 42, p. 44, p. 50, p. 246, p. 248

■ **ÉCOLE** : p. 40, p. 186, p. 218, p. 220, p. 222, p. 224, p. 226, p. 230, p. 232, p. 236, p. 238

■ **E-DÉMOCRATIE** : p. 106, p. 136, p. 164, p. 168, p. 170, p. 182, p. 210, p. 212, p. 216

■ **EMPLOI** : p. 28, p. 34, p. 48, p. 116, p. 140, p. 210

■ **ENFANCE** : p. 40, p. 110, p. 138, p. 154, p. 164, p. 194, p. 222, p. 224, p. 226

■ **EXCLUSION** : p. 166, p. 210

■ **LANGUES ÉTRANGÈRES** : p. 218, p. 220, p. 234

■ **MÉDECINE** : p. 78, p. 80, p. 86, p. 88, p. 90, p. 92, p. 94, p. 96, p.100

■ **PERSONNES ÂGÉES** : p. 78, p. 84, p. 88, p. 90, p. 94, p. 98, p.100, p.

■ **PERSONNES HANDICAPÉES** : p. 134, p. 192

■ **PROMOTION DU TERRITOIRE** : p. 24, p. 26, p.32, p. 50, p. 104, p. 108, p. 112, p. 164, p. 172, p. 178, p. 180, p. 182, p. 190, p. 194, p. 204, p. 212, p. 246, p. 248

■ **POINT D'ACCUEIL OU PVP**: p. 116, p. 120, p. 124, p.130, p. 140, p. 156, p. 226

■ **SIG, URBANISME ET GÉOLOCALISATION** : p. 44, p.62, p. 82, p. 86, p. 126, p.132, p. 142, p. 170, p. 172,

■ **STATIONNEMENT** : p. 38, p. 66

■ **TÉLÉPHONIE SUR IP** : p. 54, p. 56, p. 58, P. 112

■ **TRANSPORTS** : p. 36, p. 40, p. 66, p. 114

■ **TV MUNICIPALE** : p. 104, p. 108

■ **VIDÉOTRANQUILLITÉ** : p. 64, p. 86, p.146, p. 152

Index des noms cités

- ANTOSIEWICZ MACIEJ**, directeur du département de géodésie et de cartographie de l'office de voïvodie Malopolska (Pologne), p. 172.
- AOUNESTE MAGALIE**, accueil du public au CCAS, Le Port, p. 160.
- ARTUSO MAX**, adjoint au maire de Cannes, p. 132.
- ASSCHER LODEWIJK**, adjoint au maire d'Amsterdam (Pays-Bas), p. 44.
- AUDIC PHILIPPE**, président du centre de communication de l'Ouest, p. 32.
- BALKANY ISABELLE**, 1^{re} adjointe au maire de Levallois, p. 232.
- BALLIGAND JEAN-PIERRE**, député-maire de Vervins, p. 224.
- BANFI CHRISTIAN**, président du Pays de Langres, p. 180.
- BARDET RENÉ**, maire de Cusset, vice-président de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier, p. 24.
- BARRAUD VINCENT**, maire d'Étaules, vice-président délégué de l'agglomération Royan Atlantique, p. 194.
- BÉGORRE HENRI**, maire de Maxéville, p. 192.
- BELLOUBET NICOLE**, première adjointe au maire de Toulouse, p. 184.
- BERNARDIN JEAN-FRANÇOIS**, président de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines, p. 26.
- BERTAUT ALAIN**, responsable de l'informatique à la mairie de Saint-Junien p. 156.
- BIED CHARRETTON ÉTIENNE**, président de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez, p. 116.
- BLAVIGNAT PATRICK**, adjoint au maire d'Aubazine, p. 226.
- BOURQUIN CHRISTIAN**, président du conseil général des Pyrénées-Orientales, p. 118.
- BRETIN CÉCILE**, psychomotricienne, habitante de Chambly, p. 154.
- BUS ALAIN**, directeur général adjoint des services de Cagnes, p. 160.
- CANY DOMINIQUE**, adjointe au maire de Lorient, p. 132.
- CARO JEAN-LUC**, directeur général des services du Port (La Réunion), p. 160.
- CASTELLANOS JAVIER**, Salamanque (Espagne), p. 240.
- CAVAILLÉ AIMÉ**, adjoint au maire d'Alès, p. 210.
- CAZIER LAURENT**, directeur de l'informatique et des systèmes de communication du conseil général de la Creuse, p. 98.
- CHAINTRON RÉMI**, maire de Louhans-Châteauneuf, vice-président du conseil général de Saône-et-Loire, p. 82.
- CHAUVIN MIRELLA**, Beau Bassin Rose Hill (Île Maurice), p. 174.
- COUTEAU JEAN-YVES**, premier adjoint au maire de Saint-Cyr-sur-Loire, p. 104.
- D'AMICO PIETRO**, directeur des affaires générales de Monopoli (Italie), p. 170.
- DARMIAN JEAN-MARIE**, maire de Créon, conseiller général de Gironde, p. 108.
- DAVID ALAIN**, maire de Cenon, p. 220.
- DE BETHUNE JEAN**, conseiller municipal de Kortrijk (Belgique), p. 166.
- DEBREUIL FRANÇOIS**, conseiller municipal de Cholet, p. 56.
- DELMOTTE DIDIER**, adjoint au maire de Lomme, p. 110.
- DEPAGNE LAURENT**, maire d'Aulnoy-lez-Valenciennes, vice-président de la communauté d'agglomération Valenciennes-Métropole, p. 138.
- DESCOEUR VINCENT**, président du conseil général du Cantal, p. 30.
- DESTANS JEAN-LOUIS**, président du conseil général de l'Eure, p. 88.
- DISTINGUIN STÉPHANE**, président de Silicon Sentier, p. 42.
- DOVA JEAN-PAUL**, président de l'OPDHLM-92, p. 152.
- DUPONT BERNARD**, président de la communauté de communes d'Arzacq-Arraziguet, p. 78.
- DURAND-TORNARE FLORENCE**, fondatrice et déléguée de Villes Internet, p. 252.
- DURET CAROLINE**, professeur de français au collège Côte Rousse, Chambéry, p. 238.
- EYNAUD FRANÇOISE**, adjointe au maire de Martigues, p. 84.
- FILLEUL JEAN-JACQUES**, maire de Montlouis-sur-Loire, p. 222.
- FONTAINE MICHEL**, maire de Saint-Pierre de La Réunion, p. 148.
- FORISSIER NICOLAS**, maire de la Châtre, député de l'Indre, p. 148.
- GARRIGOU BERNARD**, maire de Canéjan, p. 196.
- GAUDIN JEAN-CLAUDE**, maire de Marseille, sénateur des Bouches-du-Rhône, p. 112.
- GENEVARD ANNIE**, maire de Morteau, p. 70.
- GIACOBBI PAUL**, président du conseil général, député de Haute-Corse, p. 72.
- GONTHIER DANIEL**, maire de Bras-Panon, p. 218.
- GRIOTIER JEAN BERNARD**, adjoint au maire de L'Isle d'Abeau, p. 212.
- GUILLEMANT PIERRE**, président de la communauté de communes de l'Atrébatie, p. 106.
- HAUT CLAUDE**, président du conseil général, sénateur du Vaucluse, p. 40.
- HÉBERT CATHERINE**, responsable du service urbanisme de Franqueville Saint-Pierre, p. 142.
- HÉLÈNE CLAUDE**, conseiller municipal de Yerres, p. 64.
- IACONO CHRISTIAN**, maire de Vence, p. 38.
- ILHES PIERRE-HENRI**, maire de La Redorte, p. 144.
- JOUHIER GUY**, vice-président de Rennes Métropole, en charge des transports et des infrastructures, p. 114.
- JOYANDET ALAIN**, maire de Vesoul, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, p. 92.
- JULIENNE OLIVIER**, secrétaire général de la Mission Ecoter, p. 252.
- KACERIK VLADIMIR**, maire de Hornů Vadiřov (Slovaquie), p. 204.
- KERGUERIS JOSEPH-FRANÇOIS**, président du conseil général, sénateur du Morbihan, p. 122.
- KOKKONEN MARKETTA**, maire d'Espoo (Finlande), p. 168.
- KRATINGER YVES**, président du conseil général, sénateur de la Haute-Saône, p. 252.
- LANGE BERNARD**, directeur du CRF de Saint-Blancard, p. 86.
- LASOCKI WLADYSLAW-MAREK**, maire d'Osieck (Pologne), p. 50.
- LAUFERON MICHEL**, président de la communauté de communes Lure-Vançon-Durance, p. 208.
- LAURENT PHILIPPE**, maire de Sceaux, conseiller général des Hauts-de-Seine, p. 130.
- LE GOFF ROGER**, président de la communauté de communes du Pays Fouesnantais, p. 228.
- LE SOLLIEC DAVID**, maire de Gourin, p. 124.
- LECLERC ÉLIANE**, conseillère municipale de Rennes, p. 56.
- LEROY MAURICE**, président du conseil général, député du Loir-et-Cher, p. 90 et 128.
- LESPARRE DOMINIQUE**, maire de Bezons, vice-président du conseil général du Val-d'Oise, p. 214.
- LOECHEL ANDRÉ JEAN-MARC**, président de la Fondation des territoires de demain, p. 244.
- LUSTENBERGER MÉLANIE**, étudiante habitante de Kingersheim, p. 158.
- MALAVIEILLE PATRICK**, maire de La Grand'combe, conseiller général d'Ardèche, p. 230.
- MENUÉL GÉRARD**, vice-président délégué de l'agglomération troyenne, p. 34.
- MIRONOWICZ JANINA**, directrice de l'agence pour l'emploi de la voïvodie de Białystok (Pologne), p. 48.
- MORLET FABRICE**, président de Virtual City, p. 42.
- MOURARET PIERRE**, conseiller régional Basse Normandie, p. 96.
- MOURISARD CHRISTIAN**, adjoint au maire d'Arles, p. 190.
- MOYSAN DANIEL**, maire de Crozon, p. 178.
- NADAIS GIL**, président de la municipalité d'Águeda (Portugal), p. 80.
- NOUAILLE DANIEL**, maire d'Aixe-sur-Vienne, président de la communauté de communes Val-de-Vienne, vice-président du conseil régional Limousin, p. 60.
- OLDAKOWSKI JAN**, directeur du musée de l'Insurrection de Varsovie (Pologne), p. 200.
- OLIVIER RICHARD**, adjoint au maire de Saint-Nazaire, 1^{er} vice-président de la Carene, p. 62.
- PELLOIS HERVÉ**, maire de Saint-Avé, conseiller général, p. 68.
- PERCHERON DANIEL**, président du conseil régional Nord Pas-de-Calais, sénateur du Pas-de-Calais, p. 198.
- PHAM ROGER**, premier adjoint au maire de Lannemezan, p. 182.
- PILZ JOSEF**, maire d'Ebreichsdorf (Autriche), p. 164.
- PRIOU CHRISTOPHE**, maire de Guérande, député de Loire-Atlantique, p. 216.
- PROUST CHRISTIAN**, président-directeur général de la Sempat, conseiller général du Territoire de Belfort, p. 26.
- RAVET BERNARD**, principal de collège, p. 236.
- RETAILLEAU BRUNO**, 1^{er} vice-président du conseil général de Vendée, sénateur, p. 252.
- RICHARD PASCALE**, directeur de l'Établissement français du sang de Martinique, p. 80.
- ROBERT ROLAND**, maire de la Possession, p. 120.
- RODERO MIGUEL ANGEL**, Salamanque (Espagne), p. 240.
- ROME YVES**, président du conseil général de l'Oise, p. 150.
- RUFENACHT ANTOINE**, maire du Havre, p. 66.
- SAINTE-MARIE MICHEL**, député-maire de Mérignac, p. 36.
- SANSU NICOLAS**, maire de Vierzon, vice-président du conseil général du Cher, p. 90.
- SANTINI ANDRÉ**, maire d'Issy-les-Moulineaux, secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, p. 126.
- SELLIN PASCALE**, directrice d'école, p. 234.
- SIGRE JEAN-PIERRE**, maire de Mérens-les-Vals, p. 188.
- SUBRA PHILIPPE**, universitaire, p. 252.
- TAMILOS MICHAEL K.**, maire de Trikala (Grèce), p. 100.
- THOMAS FRANK**, sociologue indépendant, p. 252.
- TOUCAS JEAN-PIERRE**, maire de Rouffach et président de la communauté de communes du Pays de Rouffach, p.140.
- VARNINE REGINA**, Bibliothèque nationale de Lituanie Martynas Maėvydas, p. 202.
- WAWRUCH HALINA**, maire de Zabia Wola (Pologne), p. 50.

Crédits photo

AUCH : Ville d'Auch

RÉGION BASSE NORMANDIE : F. Decaens

BELFORT : Photothèque Maison du
Tourisme Belfort et Territoire de Belfort

CHOLET : Etienne Lizambard

ESPOO / FINLANDE : City of Espoo

EURE : Frédéric Grimaud

LE HAVRE : Breard - Levilly

PAYS DE LANGRES : © OTSI du Pays de
Langres – photo : J.-F. Feutriez /C.C.P.C./
© Pays de Langres – photo : Pays de
Langres / C. Banfi.

PAYS-BAS AMSTERDAM : Edwin van Eis

LITUANIE : <http://www.travel.lt>

LOIR-ET-CHER COLUMBA : X. Anquetin

LOIR-ET-CHER NRA : Ph.Commanderie
des templiers. VU2OProductions-
coulaines et CDT41

MORBIHAN : Fotolia ;
photo©PhilipPlisson ; Laurent-Rannou

RENNES-TOIP : D. Gouray / Ville de
Rennes, D. Levasseur / Ville de Rennes

SAINT-JULIEN : Vincent Desplanche

SDIS 71 : CDT71 / Hendrick Monnier,
CDT71 / Hervé Nègre, CDT71 / Josiane
Piffaut, CDT71 / Michel Joly

SCEAUX : Jean-Marie Monthiers, Sylvie
Scala, C. Montagne

TOULOUSE : Remy Gabalda

VENCE : Mairie de Vence

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE
VERSAILLES : EPV/C. Millet

Les photos pour lesquelles aucun nom
de photographe n'apparaît sont libres de
droit et ont été communiquées comme
telles par les collectivités territoriales à
France Télécom Orange.

Remerciements

aux élus et collaborateurs des collectivités territoriales,
institutions et organismes qui ont participé à cette édition

et plus particulièrement,

à la Fédération des Entreprises publiques locales (EPL)
qui a activement contribué à la thématique
sur le développement économique,
en particulier par ses propositions
d'initiatives à Bordeaux (Gertrude) et Vence,



et aux photographes

Régis Guillot

Serge Montet

Françoise Haudry (La Châtre)

Jean-François Poli

Édité par
France Télécom Orange

En partenariat avec
Association des maires de France (AMF)
Assemblée des communautés de France (ADCF)
Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)
Association des maires des petites villes de France (APVF)
Fédération des maires des villes moyennes (FMVM)

Coordination
Émilie Richer et Pascal Giordano
avec Julie Paolini, Anita Iriart-Sorhondo, Sophie Vannier, Chloé Vigneron et Nicolas Ingrain
Direction des relations avec les collectivités locales / France Télécom Orange
6, place d'Alleray – 75535 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 44 22 00

Comité de pilotage
Nathalie Dotres, Marine Biette et Beryl van Arend (Mairie 2000 – Association des maires de France)
Olivier Abuli et Katia Paulin (Assemblée des communautés de France)
Sébastien Fournier (Association des maires des grandes villes de France)
André Robert et Yohan Wayolle (Association des petites villes de France)
Sophie Dortes et Nicole Gibourdel (Fédération des maires des villes moyennes)
Gosienka Sevin, Jennifer Pasquier, Lauranne Voyenne-Callon et Vanessa Esteban (DDB Live !)

Conception et réalisation
Scripto Sensus
Michel Léon (direction éditoriale)
Claude Gentiletti (direction artistique)
Laurent Seminel (photographe "Retour sur")
Rédaction : Cécile Perrin, Yves Deguilhem et Michel Léon

25, rue Saint-Sébastien – 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 14 59
www.scriptosensu.com

Avertissement
Cet ouvrage, tome IV de la collection Paroles d'élus, est destiné à être diffusé aux élus des collectivités territoriales,
ainsi qu'à des responsables d'administrations d'État et de services publics locaux,
à l'exception du grand public.

Il est édité par France Télécom Orange qui a pris soin de veiller au caractère purement informatif de son contenu.

